

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020****MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE**

Entreprise	Montant TTC	Opération	Date d'effet
Sté STAGNO	97 337,68	Programme routier 2019	06/01/2020
Sté STAGNO	10 923,60	Aménagement terrain de jeux square rue de Colmar	04/05/2020
HUSSON INTERNATIONAL	70 743,96	Aménagement terrain de jeux square rue de Colmar	04/05/2020
AD INGENIERIE	7 687,81	Aménagement d'un parking avenue de la République	04/05/2020

ORDRE DU JOUR

1. Fiscalité directe locale – Fixation des taux – Vote des Budgets Primitifs Principal 2020 et Annexe
2. Apprentissage – Création d'un emploi – Secteur d'activité de l'informatique
3. Tableau des emplois – Modifications
4. Commission communale des impôts directs – Proposition de liste nominative
5. Redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages du réseau de distribution de gaz – Fixation du tarif pour l'année 2020
6. Adoption du Guide des procédures internes de la commande publique
7. Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle
8. Subventions aux associations sportives – Année 2020
9. Adoption d'une convention financière tripartite avec l'association Moissons Nouvelles et le Département de la Moselle relative à la participation aux frais de fonctionnement de la prévention spécialisée

1. Fiscalité directe locale – Fixation des taux – Vote des Budgets Primitifs Principal 2020 et Annexe

a) Fiscalité directe locale – Fixation des taux

M. le Maire expose :

En 2020, le produit fiscal assuré des deux taxes de la Commune sera de **1 873 416 €** conformément au tableau suivant :

	Taux 2020	Bases d'imposition notifiées	Produit assuré
Foncier bâti	16,65 %	11 168 000 €	1 859 472 €
Foncier non-bâti	63,67 %	21 900 €	13 944 €
		Total :	1 873 416 €

À noter que pour les communes, la perte de recettes qui résultera de la **suppression progressive de la taxe d'habitation** sur les résidences principales sera compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties.

Conformément à l'engagement pris d'une compensation à l'euro près des collectivités territoriales, un dispositif d'équilibrage reposant sur un coefficient correcteur sera mis en place afin de corriger les écarts de produits générés par ce transfert.

Le montant du produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales supprimée et de la taxe foncière communale sur les propriétés bâties avant transfert correspondra au montant du produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties après transfert, avec l'application du coefficient correcteur.

Ce coefficient résulte du rapport entre les produits fiscaux avant et après réforme. S'il est supérieur à 1, la commune est sous-compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties. S'il est inférieur à 1, la commune est sur-compensée. La valeur définitive du coefficient (actuellement de 1,2256577381 pour la commune) sera calculée début 2021 à partir des éléments de référence votés en loi de finances pour 2020.

À ces recettes s'ajoutent les allocations compensatrices revenant à la Commune, ci-après :

Taxe d'habitation	495 955 €
Taxe foncière (bâti)	
· Personnes de condition modeste	2 885 €
· ZFU, ZUS et baux à réhabilitation	6 827 €
· Exon° longue durée (logts sociaux)	1 204 €
Taxe foncière (non-bâti)	970 €
Total :	507 841 €

ainsi qu'un versement du Fonds National de Garantie de Ressources (FNGIR) d'un montant de **104 954 €**.

Le Conseil municipal,

Sur proposition de la Commission des finances réunie le 15 mai 2020,

Où ce qui précède,

À l'unanimité,

Adopte les taux de fiscalité directe locale tels que précités, à savoir :

- **Taxe foncière (bâti) : 16,65 %**
- **Taxe foncière (non-bâti) : 63,67 %**

b) Vote des Budgets Primitifs 2020

BUDGET PRINCIPAL

M. le Maire expose les aspects d'ordre général qui composent le document financier. Il passe en revue les grandes composantes de la balance générale du budget. Il distingue en particulier les mouvements budgétaires, les mouvements réels et les mouvements d'ordre et procède ensuite à l'analyse détaillée par chapitres et articles des crédits budgétaires 2020.

BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE DES POMPES FUNÈBRES

M. le Maire procède à l'analyse de la balance générale du budget annexe de la Régie municipale des Pompes Funèbres et commente succinctement les sections d'exploitation et d'investissement.

Il précise que le Conseil d'exploitation de la Régie municipale des Pompes Funèbres, réuni le 6 février 2020, a proposé d'adopter ce budget.

Le Conseil municipal,
Sur proposition de la Commission des finances réunie le 15 juin 2020,
Oùï ce qui précède,
Après débat,
À l'unanimité, (Abstentions : P. MIHELIC, A. THIRIET, S. ZIMMER et J. MAROTTA)

Décide d'adopter les Budgets Primitif Principal 2020 et Annexe de la Régie municipale des Pompes Funèbres (ci-annexés) votés par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre et opération pour la section d'investissement.

2. Apprentissage – Création d'un emploi – Secteur d'activité de l'informatique

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code du Travail,
Vu la Loi n° 92-675 du 17 juillet 1992 modifiée, portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail,
Vu le Décret n°2011-1924 du 21 décembre 2011, relatif à l'enregistrement des contrats d'apprentissage,
Vu le décret n° 2017-199 du 16 février 2017 modifié, relatif à l'exécution du contrat d'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial,
Vu le Décret n°2018-1347 du 28 décembre 2018 modifié, relatif à la rémunération des apprentis,

Considérant que le recours à l'apprentissage permet de participer à l'insertion professionnelle des jeunes en offrant aux bénéficiaires la possibilité d'être directement employables,

Oùï l'exposé de M. le Maire,
Sur proposition de la Commission des finances réunie le 15 juin 2020,
A l'unanimité,

Décide :

- de recourir à l'apprentissage dans le secteur de l'informatique
- de conclure, un contrat d'apprentissage, selon les dispositions suivantes :

Service	Nombre de poste	Diplôme ou titre préparé	Durée de la Formation
Technique	1	BAC + 2 / BAC + 3 ou équivalent – métier de l'informatique	2 ou 3 ans

- d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la prise en charge de la rémunération et de tous frais inhérents au dispositif de l'apprentissage dans le secteur public.

Autorise M. le Maire ou son représentant à :

- mettre en œuvre le dispositif d'accueil d'un(e) apprenti(e) dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur ;
- signer tout document et en particulier, le contrat d'apprentissage et les conventions avec les centres de formation.

3. Tableau des emplois - Modifications

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment les articles 3-2, 3-3 et 34,

Vu le tableau des effectifs,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal d'adapter le tableau des emplois en fonction de l'organisation et des besoins en effectif de ses services,

Attendu que le bon fonctionnement des services nécessite le recours à de nouveaux recrutements, liés à des mouvements de personnel,

Où l'exposé de M. le Maire,

Sur proposition de la Commission des finances réunie le 15 juin 2020,

À l'unanimité,

Décide :

- de créer, au tableau des emplois, les postes suivants :

Filière Administrative

- Un poste d'attaché pour occuper les fonctions de juriste – catégorie A
- Un poste de rédacteur pour occuper les fonctions de responsable des affaires sportives et scolaires – catégorie B
- Un poste d'adjoint administratif pour occuper les fonctions d'assistante administrative au sein du service de l'Etat-Civil – catégorie C

Il est précisé qu'en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un agent contractuel dans les conditions fixées à l'article 3-2 ou 3-3 de la loi n° 84-53 susvisée.

Au regard de l'expérience professionnelle détenue, le traitement sera calculé en référence à la grille indiciaire correspondant au grade retenu pour occuper l'emploi précité et sera limité au maximum au 6^e échelon de ce grade.

- d'inscrire les crédits budgétaires correspondants.

4. Commission communale des impôts directs – Proposition de liste nominative

Le Conseil Municipal,

Sur proposition de la Commission des finances réunie le 15 juin 2020,

Où l'exposé de M. le Maire,

À l'unanimité,

Propose la liste nominative suivante, comprenant 32 noms parmi lesquels le Directeur départemental des Finances Publiques en retiendra 16 qui siégeront comme titulaires ou suppléants à la CCID :

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6
12	M. - BOEHMER	Philippe	15/01/1968	67 rue Nicoals Colson FREYMING-MERLEBACH	TH / TF -
13	MME - TOURIGNY SARRAT	Sylvie	17/01/1954	1B rue de la Montagne FREYMING-MERLEBACH	TH / TF -
14	M. - WACK	Gérard	27/01/1954	4 impasse des Chardonnerets FREYMING-MERLEBACH	TH / TF -
15	MME - TARALL	Josette	24/06/1947	7 rue Ambroise Thomas FREYMING-MERLEBACH	TH / TF -
16	M. - ALLARD	Alain	17/07/1957	24 rue du 5 décembre FREYMING-MERLEBACH	TH / TF / CFE -
17	M. - SOSNA	Pascal	02/06/1958	12 impasse des Hêtres FREYMING-MERLEBACH	TH / TF -
18	M. - KIEFFER	Claude	12/11/1960	11 rue des vergers GUENVILLER	TF / CFE -
19	M. - GRIMMER	Jean-Jacques	01/02/1948	16 rue des Vosges FREYMING-MERLEBACH	TH / TF -
20	MME - HARDER	Denise	27/06/1952	4 impasse d'Anjou FREYMING-MERLEBACH	TH / TF -
21	M. - PIGNON	Bernard	14/09/1952	6 rue de Carmaux FREYMING-MERLEBACH	TH / TF -
22	MME - VORJOT	Daniel	23/03/1948	189 rue de Bourgogne FREYMING-MERLEBACH	TH / TF -
23	MME - SLAZAK	Isabelle	13/08/1960	101 rue Poincaré FREYMING-MERLEBACH	TH -
24	MME - MAROTTA	Josephine	26/12/1966	19 rue de Metz FREYMING-MERLEBACH	TF -
25	M. - LEFEVRE	Alain	03/12/1954	72 rue du 3 mai FREYMING-MERLEBACH	TH / TF -
26	MME - HUVER	Michelle	01/04/1960	33 rue d'Oradour sur Glane FREYMING-MERLEBACH	TH / TF -
27	M. - DEVENE	René	04/10/1944	96 Place des Nations FREYMING-MERLEBACH	TH -
28	M. - KAHN	Gilles	06/04/1956	65 rue Saint Nicolas FREYMING-MERLEBACH	TH / TF -
29	M. - KOTTMANN	René	22/03/1950	48A rue de Forbach FREYMING-MERLEBACH	TH / TF -
30	M. - HOERNER	Marcel	18/07/1950	2 impasse des Mésanges FREYMING-MERLEBACH	TH / TF -
31	M. - SCHMITT	Bernard	28/11/1953	6 rue Gambetta FREYMING-MERLEBACH	TH / TF -
32	M. - MAYER	Daniel	02/06/1965	5 rue Ambroise Thomas FREYMING-MERLEBACH	TH / TF -

5. Redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages du réseau de distribution de gaz – Fixation du tarif pour l'année 2020

Par délibération en date du 16 avril 2018, le Conseil municipal avait fixé le taux de la redevance pour occupation du domaine public à hauteur de 100 % du plafond de 0,035 €/mètre de canalisation prévu au décret n°2007-606 du 25 avril 2007.

Il y a lieu de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution de gaz au taux maximum de 100 % en fonction du linéaire exprimé en mètres, arrêté au 31 décembre de l'année précédente.

La redevance due au titre de 2020 sera fixée en tenant compte de l'évolution sur un an de l'indice ingénierie à partir de l'indice connu au 1^{er} janvier de cette année, soit un taux d'actualisation de 1,0166,

Le Conseil municipal,

Sur proposition de la Commission des finances réunie le 15 juin 2020,

Oùï l'exposé de M. Bernard PIGNON, Adjoint et rapporteur,

À l'unanimité,

Décide :

- de fixer le taux de la redevance pour occupation du domaine public à hauteur de 100 %,
- d'habiliter M. le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer toutes les pièces y relatives.

6. Adoption du Guide des procédures internes de la commande publique

Le Conseil Municipal,

Vu le Code de la commande Publique,

Attendu qu'il est envisagé d'adopter un règlement interne des procédures de commande publique permettant de définir des règles communes aux différents services de la Collectivité pour les marchés dont les montants sont en deçà des seuils de procédures formalisées,

Sur proposition de la Commission de finances réunie le 15 juin 2020,

Oùï l'exposé de M. Bernard PIGNON, Adjoint et rapporteur,

Après débat,

À l'unanimité, (Abstentions : P. MIHELIC, A. THIRIET, S. ZIMMER et J. MAROTTA)

Décide :

- d'adopter le guide des procédures internes de la commande publique de la Ville de Freyming-Merlebach figurant dans le document ci-annexé,
- d'habiliter M. le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer les pièces y relatives

7. Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle

Le Conseil municipal,

Considérant qu'il est de l'intérêt de la Ville d'adhérer au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), dans la perspective de mener à bien de futurs projets d'aménagement et de développement durable, d'élaborer ou de réviser un document d'urbanisme, d'engager des travaux neufs ou de réhabilitation sur une construction ou un espace public, que tout accompagnement de la maîtrise d'ouvrage par le CAUE devra faire l'objet d'une convention moyennant la participation de la Commune,

Sur propositions de la Commission des finances réunie le 15 juin 2020,

Oùï l'exposé de M. Daniel MAYER, Adjoint et rapporteur,

À l'unanimité,

Décide :

- d'adhérer au CAUE de la Moselle à partir de l'année 2020 et de s'acquitter de la cotisation annuelle correspondante (0,20 € par habitant pour l'année 2020, soit 2 560 €),
- d'habiliter M. le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer tous les documents y relatifs

8. Subventions aux associations sportives – Année 2020

Le Conseil municipal,

Sur propositions conjointes des Commission des affaires sportives ainsi que des finances réunies respectivement les 4 et 15 juin 2020,

Où l'exposé de M^{me} Concetta KOENIG, Adjointe et rapporteure, qui a quitté la salle avant le vote,
À l'unanimité,

Décide d'octroyer les subventions suivantes pour l'année 2020 :

Associations	Subventions 2020 €
Aikido FM	2105
Ass. Scol. Les Primevères	193
Ass. Sport.Collège C. HAIGNERÉ	1424
Ass Sport. LP Cuvelette	203
Cercle d'échecs de Hochwald	350
Boule et Loisirs Sainte-Barbe	4404
Boxing-Club Academy	955
CCL Tennis de table	1767
Cyclo-Club Sainte-Barbe	3426
Football-Club Freyming	5780
Football-Club Hochwald	12218
FM Athlétic-Club FMAC	4545
FM Judo	4444
La Palanquée	1977
Les Cavaliers d'Ek Comp'et	3048
Les Blizzards	1088
Natation FM	6278
Stade Olympique Merlebach	9111
Sté gymnastique l'Espérance	2743
Tennis FM	4034
US Le Rocher Gym-Acro-Trampo	6630
US Le Rocher Tir	2944
Vétérans de Hochwald	350
Comité dép. de cyclisme de Moselle	2000
Tae kwon do	386
Légionarivs Team France	1970
Total :	84 373

9. Adoption d'une convention financière tripartite avec l'association Moissons Nouvelles et le Département de la Moselle relative à la participation aux frais de fonctionnement de la prévention spécialisée

Le Conseil municipal,

Sur proposition de la Commission des finances réunie le 15 juin 2020,

Où l'exposé de M. Jean-Marie HAAS, rapporteur

Après débat,

À la majorité,

Contre : P. MIHELIC, A. THIRIET, S. ZIMMER et J. MAROTTA

Décide :

- d'adopter la convention tripartite à conclure avec l'association Moissons Nouvelles et le Département de la Moselle ci-annexée relative à la participation aux frais de fonctionnement de la prévention spécialisée,
- d'habiliter M. le Maire ou l'un de ses Adjointes délégués à signer ladite convention et toutes les pièces y relatives.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	14 053 000,00	12 582 120,90
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		1 470 879,10
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		14 053 000,00	14 053 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 683 825,08	5 787 425,27
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	2 242 174,92	1 070 737,78
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		67 836,95
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 926 000,00	6 926 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	20 979 000,00	20 979 000,00
-----------------	---------------	---------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	2 237 630,00		2 378 000,00	2 378 000,00	2 378 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 496 864,00		5 314 733,00	5 314 733,00	5 314 733,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	1 922 754,00		1 932 480,00	1 932 480,00	1 932 480,00
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	9 657 248,00		9 625 213,00	9 625 213,00	9 625 213,00
66	Charges financières	143 400,60		117 967,03	117 967,03	117 967,03
67	Charges exceptionnelles	72 155,00		43 150,00	43 150,00	43 150,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues	24 500,00		161 300,00	161 300,00	161 300,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	9 897 303,60		9 947 630,03	9 947 630,03	9 947 630,03
023	Virement à la section d'investissement	2 302 470,40		3 456 411,29	3 456 411,29	3 456 411,29
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	600 000,00		648 958,68	648 958,68	648 958,68
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 902 470,40		4 105 369,97	4 105 369,97	4 105 369,97
	TOTAL	12 799 774,00		14 053 000,00	14 053 000,00	14 053 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

14 053 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges	34 000,00		35 700,00	35 700,00	35 700,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	239 500,00		203 870,00	203 870,00	203 870,00
73	Impôts et taxes	5 771 500,00		5 759 850,90	5 759 850,90	5 759 850,90
74	Dotations et participations	6 304 530,00		6 387 350,00	6 387 350,00	6 387 350,00
75	Autres produits de gestion courante	27 050,00		58 250,00	58 250,00	58 250,00
	Total des recettes de gestion courante	12 376 580,00		12 445 020,90	12 445 020,90	12 445 020,90
76	Produits financiers	44,45				
77	Produits exceptionnels	199 504,00		137 100,00	137 100,00	137 100,00
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	12 576 128,45		12 582 120,90	12 582 120,90	12 582 120,90
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	12 576 128,45		12 582 120,90	12 582 120,90	12 582 120,90

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

1 470 879,10

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

14 053 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 105 369,97
---	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stock					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	6 204 194,09	2 242 174,92	3 839 300,00	3 839 300,00	6 081 474,92
	Total des dépenses d'équipement	6 204 194,09	2 242 174,92	3 839 300,00	3 839 300,00	6 081 474,92
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	830 000,00		670 000,00	670 000,00	670 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	83 589,90		174 525,08	174 525,08	174 525,08
	Total des dépenses financières	913 589,90		844 525,08	844 525,08	844 525,08
45...	Total des opé. pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 117 783,99	2 242 174,92	4 683 825,08	4 683 825,08	6 926 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	7 117 783,99	2 242 174,92	4 683 825,08	4 683 825,08	6 926 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 926 000,00 =

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement	929 408,25	650 737,78	245 000,00	245 000,00	895 737,78
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	929 408,25	650 737,78	245 000,00	245 000,00	895 737,78
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	299 099,50		300 255,11	300 255,11	300 255,11
1068	Excédents de fonct. capitalisés	3 453 671,85		1 103 600,19	1 103 600,19	1 103 600,19
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	554 000,00	420 000,00	33 200,00	33 200,00	453 200,00
	Total des recettes financières	4 306 771,35	420 000,00	1 437 055,30	1 437 055,30	1 857 055,30
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement	5 236 179,60	1 070 737,78	1 682 055,30	1 682 055,30	2 752 793,08
021	virement de la section de fonctionnement	2 302 470,40		3 456 411,29	3 456 411,29	3 456 411,29
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	600 000,00		648 958,68	648 958,68	648 958,68
041	Opérations patrimoniales					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 902 470,40		4 105 369,97	4 105 369,97	4 105 369,97
	Total	8 138 650,00	1 070 737,78	5 787 425,27	5 787 425,27	6 858 163,05

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	67 836,95 +
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 926 000,00 =

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 105 369,97
---	--------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	34 906,34	23 900,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
R E P O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE		11 006,34
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		34 906,34	34 906,34

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	52 603,19	939,39
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
R E P O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		51 663,80
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		52 603,19	52 603,19

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	87 509,53	87 509,53
------------------------	------------------	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	20 258,08		27 316,95	27 316,95	27 316,95
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 500,00		6 600,00	6 600,00	6 600,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	20,00		50,00	50,00	50,00
Total des dépenses de gestion des services		26 778,08		33 966,95	33 966,95	33 966,95
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	200,00				
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations					
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		26 978,08		33 966,95	33 966,95	33 966,95
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	7 160,00		939,39	939,39	939,39
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp.					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		7 160,00		939,39	939,39	939,39
TOTAL		34 138,08		34 906,34	34 906,34	34 906,34

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	34 906,34
---	-----------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	22 700,00		23 900,00	23 900,00	23 900,00
73	Produits issus de la fiscalité					
74	Subvention d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion des services		22 700,00		23 900,00	23 900,00	23 900,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur prov. et sur dépréciations					
Total des recettes réelles d'exploitation		22 700,00		23 900,00	23 900,00	23 900,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp.					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		22 700,00		23 900,00	23 900,00	23 900,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	11 006,34
---	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	34 906,34
---	-----------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	939,39
---	--------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles	25 000,00				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	32 884,41		52 603,19	52 603,19	52 603,19
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	57 884,41		52 603,19	52 603,19	52 603,19
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison, affectation à (BA Régie)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
4581	Total des opé. pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	57 884,41		52 603,19	52 603,19	52 603,19
040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>					
041	<i>Opérations patrimoniales</i>					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	57 884,41		52 603,19	52 603,19	52 603,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

52 603,19

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dotation, fonds divers et réserves					
106	Reserves					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à (BA Régie)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé. pour le compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	<i>virement de la section d'exploitation</i>					
040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	7 160,00		939,39	939,39	939,39
041	<i>Opérations patrimoniales</i>					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 160,00		939,39	939,39	939,39
	TOTAL	7 160,00		939,39	939,39	939,39

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

51 663,80

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

52 603,19

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT**

939,39